



AVIS N° 32/17

SEANCE DU	03/07/2017
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	MARCHE PRINCIPAL

Article 1 :

La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs porte à la connaissance des Intermédiaires en Opérations de Bourse qu'en application de l'article 2, alinéa b de la décision 02 / 98 relative aux règles de gestion des séances de négociation, modifiée et complétée, que la séance de négociation prévue le mercredi 05 juillet 2017, coïncidant avec une journée fériée, sera organisée le jeudi 06 juillet 2017.